

## Fonds de revenu de dividendes Dynamique

### Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales informations financières, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca) ou celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Dynamic Funds Tower, 1, Adelaide Street East, 28<sup>th</sup> Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et le « Fonds » désigne le Fonds de revenu de dividendes Dynamique.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total des capitaux propres ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les*

*marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

#### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à obtenir un revenu modéré en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes.

Afin d'atteindre son objectif, le Fonds investit surtout dans des titres de sociétés canadiennes versant des dividendes ou des distributions, tous secteurs confondus. Ces titres peuvent être des actions privilégiées, des actions ordinaires ou des titres de fiducies de placement. Le Fonds investit également dans des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes, y compris des obligations, et aussi dans des obligations d'État.

Le conseiller en valeurs utilise principalement une approche microéconomique pour rechercher les actions privilégiées ou les titres de capitaux propres de sociétés stables. Pour maximiser le rendement tout en réduisant les risques au minimum, le conseiller en valeurs effectue une évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société, de son secteur ainsi que de l'économie en général.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

## Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019 (la « période »), le rendement des parts de série A du Fonds s'est établi à 5,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à ceux de l'indice de référence qui sont ceux d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, tout écart étant essentiellement attribuable à des différences dans les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges qui s'appliquent à cette série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada, indices de référence généraux du Fonds, ont respectivement affiché un rendement de 3,9 % et de 7,4 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de ces indices.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 5,8 % pour la même période. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs de marché et/ou les catégories d'actifs dans lesquelles le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

La performance du Fonds a été semblable à celle de l'indice de référence mixte.

Le marché des actions canadien a terminé l'année en territoire positif malgré une correction à la fin de 2018. Cette correction s'explique principalement par des inquiétudes sur une guerre commerciale mondiale et par la politique ambitieuse de hausse de taux de la Banque du Canada. La banque centrale a augmenté son taux de financement à un jour à cinq reprises entre mi-2017

et octobre 2018. Elle a annoncé ce printemps qu'elle mettait les relèvements de taux sur pause, compte tenu du ralentissement de la croissance intérieure. Ce changement de politique, en plus des bonnes statistiques économiques, a permis à l'indice composé S&P/TSX de rebondir pour atteindre un nouveau record. La balance commerciale du Canada est devenue excédentaire pour la première fois en près d'un an et le taux de chômage est resté historiquement faible, deux nouvelles économiques encourageantes.

Les technologies de l'information, les services aux collectivités et les biens de consommation de base ont été les secteurs les plus performants. Les secteurs les moins performants ont été l'énergie, la consommation discrétionnaire et les matériaux.

Le marché des actions américain a terminé la période de douze mois en territoire positif. Une vente massive d'actions a eu lieu à la fin de l'année dernière, principalement en raison d'inquiétudes sur l'escalade de la guerre commerciale sino-américaine, de craintes qu'une hausse des taux d'intérêt nuise à l'économie américaine et de préoccupations générales sur le ralentissement de la croissance mondiale. Cette faiblesse a créé les conditions d'une reprise des marchés des actions pour la nouvelle année. La Réserve fédérale américaine, face à la faiblesse des marchés et aux prévisions de ralentissement de la croissance mondiale, a commencé à faire preuve de patience. Le rebond de cette année découle en grande partie du fait que le marché ne s'attendait pas à des hausses de taux de la part de la Réserve fédérale américaine pour 2019. En fait, le marché prévoit maintenant plusieurs baisses de taux pour 2019.

Tous les secteurs, à l'exception de celui de l'énergie, ont enregistré une performance positive pour la période. Les services aux collectivités, l'immobilier et les biens de consommation de base ont été les secteurs les plus performants. Les secteurs les moins performants ont été l'énergie, les matériaux et la finance.

Aux États-Unis, le rendement des obligations du Trésor à 10 ans se situait à 2,87 % au début de la période. Il a par la suite grimpé pour atteindre un sommet à 3,24 % en novembre. À partir de la deuxième semaine de novembre, les cours des actions ont chuté et, à l'inverse, ceux des obligations d'État américaines sont montés en raison de l'aversion au risque des investisseurs. Le rendement des obligations à 10 ans a fortement baissé pendant les deux derniers mois de l'année, à 2,68 % en raison des craintes de récession ainsi que d'un ralentissement en Chine et en Amérique du Nord. Les rendements obligataires ont par la suite davantage baissé en raison des tensions commerciales en 2019, les États-Unis et la Chine n'arrivant pas à s'entendre et la possibilité d'une imposition de tarifs douaniers au Mexique suscitant de nouvelles inquiétudes. Le recul a été marqué sur l'ensemble de la courbe des taux, le taux américain à 10 ans s'établissant à 2,01 % à la fin de la période. La Réserve fédérale américaine a relevé son taux directeur de 25 points de base à deux reprises pendant la période, en septembre et en décembre, puis les a maintenus pendant la période.

Le rendement des obligations à 10 ans du gouvernement du Canada, à 2,17 % au début de la période, est monté à 2,60 % une

semaine après l'annonce de la signature de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) le 30 septembre. Un peu comme aux États-Unis, les rendements canadiens ont brusquement chuté après le sommet d'octobre et ont terminé l'année à 1,97 %. À partir de janvier, les cours des obligations ont continué de se redresser à mesure que les rendements baissaient, le taux canadien à 10 ans étant tombé à 1,47 % à la fin de la période. La Banque du Canada a relevé son taux de 25 pds à deux reprises, en juillet et en octobre, puis a maintenu ses taux pendant le reste de la période.

Les primes de risque des titres de catégorie investissement et des titres à rendement élevé sont restées stables au milieu de 2018, au Canada comme aux États-Unis, les investisseurs ayant tiré parti des rendements élevés et d'une diminution des nouvelles émissions. Le dernier trimestre de 2018 a été dominé par des craintes d'un ralentissement de la croissance mondiale et ponctué de préoccupations sur la politique commerciale. En conséquence, les primes de risque ont considérablement augmenté lorsque les rendements des obligations d'État se sont effondrés. La remontée des actifs risqués à la première moitié de l'année a été stimulée par les politiques de soutien adoptées par les banques centrales depuis le début de l'année, et a annulé presque entièrement l'élargissement des écarts de taux qui a eu lieu au deuxième semestre de 2018.

La durée modifiée de l'indice général des titres à revenu fixe canadiens a augmenté au cours de la période, passant de 7,6 à 8,0 ans, tout comme celle de l'indice des sociétés, qui est passée de 6,3 à 6,6 ans.

Le Fonds a conservé la même pondération que l'indice de référence en actions (qui comprennent les FPI et les options) et une sous-pondération en obligations. La part des actions a été réduite au cours de la période, celle des obligations a été augmentée et celle de la trésorerie a été considérablement diminuée. Sur le plan géographique, les titres nord-américains ont conservé la faveur du gestionnaire, la part du Canada a été accrue, celle des États-Unis est demeurée stable et celles des autres pays ont diminué. Les placements au Canada et aux États-Unis ont contribué au rendement, les titres américains ayant eu l'effet le plus important.

La composante obligations du Fonds était diversifiée, les infrastructures liées à l'énergie, la finance et l'immobilier étant les secteurs les plus représentés. À la fin de juin, la position dans le Fonds d'obligations à rendement total Dynamique et dans les obligations de sociétés canadiennes a été accrue, alors que celle dans les obligations étrangères est restée la même. Dans l'ensemble, la composante titres à revenu fixe a contribué à la performance, principalement grâce au placement dans le Fonds d'obligations à rendement total Dynamique.

Dans les actions, les secteurs les plus représentés dans le Fonds étaient la finance, la consommation discrétionnaire et les services de communication. Les services de communication, les services aux collectivités et les technologies de l'information ont contribué au rendement, tandis que l'énergie et les matériaux ont nuí. Le Fonds a abaissé la pondération de l'énergie et de la

consommation discrétionnaire et accru celle des services aux collectivités et de services de communication. La pondération de la consommation discrétionnaire et des services de communication a varié, partiellement en raison du reclassement de certains titres dans les services de communication (auparavant, services de télécommunication), du fait d'un élargissement de la définition du secteur. Comcast Corporation et Microsoft Corporation ont favorisé le rendement, tandis que Canadian Natural Resources et DuPont de Nemours ont nuí.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 547,9 M\$ au 30 juin 2018 à 482,3 M\$ au 30 juin 2019. Cette variation s'explique par des rachats nets de 89,1 M\$, par des distributions en espèces de 3,4 M\$ et par un résultat des placements de 26,9 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la part du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital n'a pas d'incidence significative sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre son objectif de placement.

## Événements récents

### **Changement de gestionnaire de portefeuille**

Le 13 février 2019, Tom Dicker a été nommé gestionnaire de portefeuille du Fonds.

### **Changement du niveau de risque**

Le 16 novembre 2018, le niveau de risque du Fonds est passé de « faible à moyen » à « faible », conformément à la méthode de classification du risque imposée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce changement n'a aucune incidence sur l'objectif ou les stratégies de placement du Fonds.

### **IFRS 9 Instruments financiers**

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2018. L'adoption d'IFRS 9, qui a été appliquée rétrospectivement, n'a entraîné aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers, tant pour la présente période que pour la précédente.

La norme exige, entre autres, la présentation d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à IFRS 9. L'adoption de la norme n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (y compris les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés liées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les transactions entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante et des opérations du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

### Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des frais d'une série. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des transactions sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage affiliées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges

dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des courtiers non liés.

Pour la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 28 000 \$ à des courtiers liés.

### Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées du Fonds et du gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

### Autres commissions

Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies.

### Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les décisions prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à

ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et les autres dépenses raisonnables engagées le concernant seront versées à même l'actif du Fonds ou des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI pourrait agir à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les dépenses du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec des parties liées pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;

- passation de contrats d'instruments dérivés de gré à gré au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation de produits ou de services à des parties liées pouvant être facturée au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire qui sont visées par les directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds a exécuté des opérations visées par les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

## Principales informations financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales informations financières ».

### Actif net par part du Fonds (\$) <sup>1)</sup>

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net à la clôture de la période <sup>1)</sup>	
	Actif net à l'ouverture de la période	Revenu total	Total des charges	Gain (perte) réalisé pour la période	Gain (perte) latent pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions <sup>3)</sup>
<b>Série A</b>												
30 juin 2019	14,01	0,50	(0,33)	0,27	0,24	0,68	–	(0,10)	(0,33)	(0,08)	(0,51)	14,21
30 juin 2018	14,37	0,40	(0,34)	0,68	(0,59)	0,15	–	(0,08)	(0,43)	–	(0,51)	14,01
30 juin 2017	14,18	0,41	(0,35)	0,75	(0,12)	0,69	–	(0,02)	–	(0,48)	(0,50)	14,37
30 juin 2016	14,47	0,42	(0,34)	0,45	(0,29)	0,24	(0,42)	(0,04)	(0,08)	–	(0,54)	14,18
30 juin 2015	14,70	0,45	(0,35)	1,08	(0,90)	0,28	–	(0,13)	–	(0,37)	(0,50)	14,47

FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES DYNAMIQUE

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net à la clôture de la période <sup>1)</sup>
	Actif net à l'ouverture de la période	Revenu total	Total des charges	Gain (perte) réalisé pour la période	Gain (perte) latent pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions <sup>3)</sup>	
<b>Série F</b>												
30 juin 2019	14,77	0,52	(0,18)	0,28	0,27	0,89	–	(0,27)	(0,34)	(0,08)	(0,69)	14,96
30 juin 2018	15,14	0,43	(0,19)	0,72	(0,64)	0,32	–	(0,25)	(0,44)	(0,01)	(0,70)	14,77
30 juin 2017	14,94	0,43	(0,19)	0,79	(0,17)	0,86	–	(0,19)	–	(0,51)	(0,70)	15,14
30 juin 2016	15,22	0,45	(0,18)	0,45	(0,30)	0,42	(0,56)	(0,08)	(0,08)	–	(0,72)	14,94
30 juin 2015	15,39	0,48	(0,19)	1,13	(0,97)	0,45	–	(0,31)	–	(0,33)	(0,64)	15,22
<b>Série G</b>												
30 juin 2019	14,10	0,50	(0,31)	0,28	0,22	0,69	–	(0,12)	(0,32)	(0,08)	(0,52)	14,29
30 juin 2018	14,46	0,41	(0,32)	0,70	(0,59)	0,20	–	(0,10)	(0,44)	–	(0,54)	14,10
30 juin 2017	14,28	0,42	(0,33)	0,76	(0,11)	0,74	–	(0,04)	–	(0,48)	(0,52)	14,46
30 juin 2016	14,56	0,43	(0,32)	0,43	(0,26)	0,28	(0,44)	(0,04)	(0,08)	–	(0,56)	14,28
30 juin 2015	14,78	0,46	(0,33)	1,08	(0,91)	0,30	–	(0,16)	–	(0,36)	(0,52)	14,56
<b>Série I</b>												
30 juin 2019	5,64	0,20	(0,01)	0,11	0,10	0,40	–	(0,16)	(0,13)	(0,03)	(0,32)	5,72
30 juin 2018	5,78	0,16	(0,01)	0,27	(0,24)	0,18	–	(0,15)	(0,17)	–	(0,32)	5,64
30 juin 2017	5,70	0,17	(0,01)	0,30	(0,06)	0,40	–	(0,13)	–	(0,20)	(0,33)	5,78
30 juin 2016	5,81	0,17	(0,01)	0,16	(0,09)	0,23	(0,26)	(0,04)	(0,03)	–	(0,33)	5,70
30 juin 2015	5,88	0,18	(0,01)	0,43	(0,38)	0,22	–	(0,18)	–	(0,14)	(0,32)	5,81
<b>Série O</b>												
30 juin 2019	5,93	0,21	(0,01)	0,11	0,11	0,42	–	(0,18)	(0,14)	(0,02)	(0,34)	6,01
30 juin 2018	6,08	0,17	(0,01)	0,28	(0,24)	0,20	–	(0,16)	(0,18)	(0,01)	(0,35)	5,93
30 juin 2017	6,00	0,18	(0,01)	0,33	(0,01)	0,49	–	(0,06)	–	(0,28)	(0,34)	6,08
30 juin 2016	6,11	0,18	(0,01)	0,18	(0,10)	0,25	(0,28)	(0,04)	(0,04)	–	(0,36)	6,00
30 juin 2015	6,18	0,19	(0,01)	0,45	(0,38)	0,25	–	(0,21)	–	(0,12)	(0,33)	6,11
<b>Série T</b>												
30 juin 2019	8,56	0,30	(0,19)	0,16	0,15	0,42	–	(0,06)	(0,19)	(0,18)	(0,43)	8,56
30 juin 2018	8,91	0,25	(0,20)	0,42	(0,36)	0,11	–	(0,05)	(0,27)	(0,13)	(0,45)	8,56
30 juin 2017	8,92	0,26	(0,21)	0,47	(0,08)	0,44	–	(0,01)	–	(0,44)	(0,45)	8,91
30 juin 2016	9,21	0,27	(0,21)	0,29	(0,19)	0,16	–	–	–	(0,46)	(0,46)	8,92
30 juin 2015	9,48	0,29	(0,22)	0,69	(0,57)	0,19	–	(0,09)	–	(0,37)	(0,46)	9,21

1) Ces chiffres sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la fin de la période est présentée à la section « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série en particulier pour la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

**Ratios et données supplémentaires**

Au	Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par action (\$)
<b>Série A</b>							
30 juin 2019	313 365	22 055 726	2,23	2,23	0,04	51,26	14,21
30 juin 2018	363 382	25 931 719	2,23	2,23	0,08	77,78	14,01
30 juin 2017	428 466	29 821 081	2,24	2,24	0,07	59,61	14,37
30 juin 2016	486 738	34 317 126	2,24	2,24	0,08	68,44	14,18
30 juin 2015	562 554	38 867 712	2,24	2,24	0,07	52,73	14,47
<b>Série F</b>							
30 juin 2019	66 283	4 429 244	1,12	1,12	0,04	51,26	14,96
30 juin 2018	66 722	4 518 743	1,12	1,12	0,08	77,78	14,77
30 juin 2017	74 576	4 926 156	1,12	1,12	0,07	59,61	15,14
30 juin 2016	62 490	4 183 338	1,10	1,10	0,08	68,44	14,94
30 juin 2015	60 641	3 985 720	1,12	1,12	0,07	52,73	15,22
<b>Série G</b>							
30 juin 2019	43 293	3 029 240	2,10	2,10	0,04	51,26	14,29
30 juin 2018	55 836	3 961 371	2,09	2,09	0,08	77,78	14,10
30 juin 2017	81 873	5 660 776	2,11	2,11	0,07	59,61	14,46
30 juin 2016	86 658	6 070 297	2,12	2,12	0,08	68,44	14,28
30 juin 2015	89 061	6 115 981	2,12	2,12	0,07	52,73	14,56

Au	Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par action (\$)
<b>Série I</b>							
30 juin 2019	13 432	2 350 262	0,09	0,09	0,04	51,26	5,72
30 juin 2018	13 183	2 338 083	0,09	0,09	0,08	77,78	5,64
30 juin 2017	15 162	2 623 284	0,09	0,09	0,07	59,61	5,78
30 juin 2016	14 091	2 470 631	0,09	0,09	0,08	68,44	5,70
30 juin 2015	12 268	2 113 280	0,08	0,08	0,07	52,73	5,81
<b>Série O</b>							
30 juin 2019	38 954	6 477 673	0,06	0,06	0,04	51,26	6,01
30 juin 2018	40 735	6 865 370	0,06	0,06	0,08	77,78	5,93
30 juin 2017	38 459	6 322 566	0,05	0,05	0,07	59,61	6,08
30 juin 2016	6	930	0,04	0,04	0,08	68,44	6,00
30 juin 2015	5	877	0,04	0,04	0,07	52,73	6,11
<b>Série T</b>							
30 juin 2019	6 988	816 591	2,17	2,17	0,04	51,26	8,56
30 juin 2018	8 057	941 452	2,17	2,17	0,08	77,78	8,56
30 juin 2017	9 945	1 116 719	2,17	2,17	0,07	59,61	8,91
30 juin 2016	11 182	1 253 859	2,17	2,17	0,08	68,44	8,92
30 juin 2015	12 771	1 386 572	2,16	2,16	0,07	52,73	9,21

1) Données à la date de clôture des exercices indiqués.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion, et la prestation ou l'organisation d'autres services.

Le tableau ci-après présente, en pourcentage, la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion payés pour chaque série :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres <sup>†</sup> (%)
Série A	1,85	47,6	52,4
Série F	0,85	—	100,0
Série G	1,85	48,1	51,9
Série I*	—	—	—
Série O*	—	—	—
Série T	1,85	39,4	60,6

\* Les frais de gestion pour les parts de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

## Rendement passé

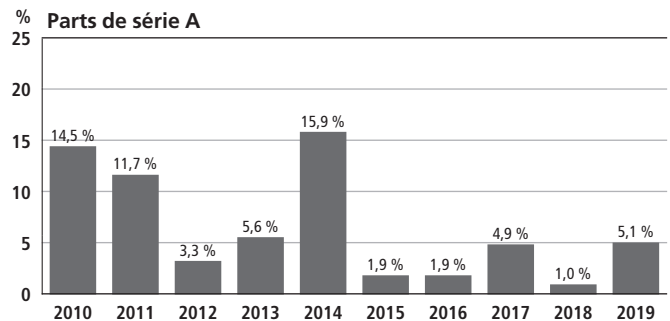
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-après; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. Les informations présentées supposent que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. En outre, ces renseignements ne

tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ni d'autres charges optionnelles qui auraient réduit le rendement.

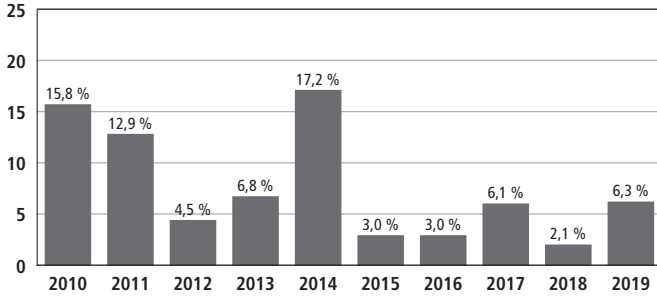
### Rendement annuel

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation pour chaque série, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement détenu au premier jour de chaque exercice.

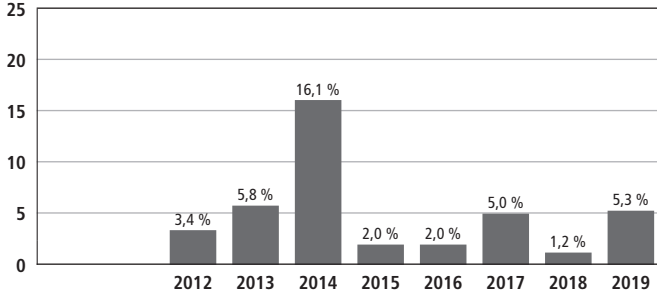
(exercices clos les 30 juin)



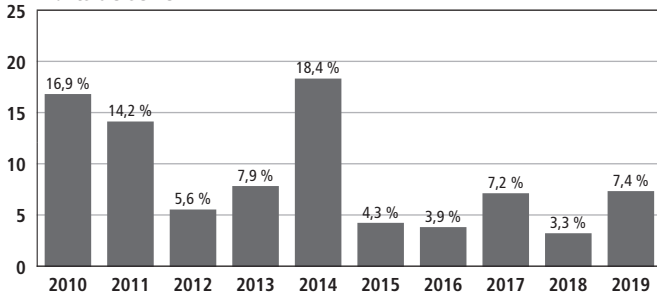
Parts de série F



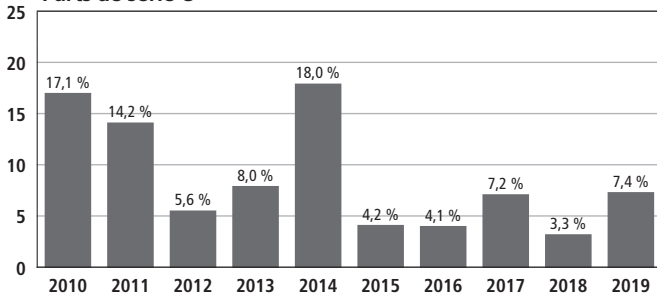
Parts de série G



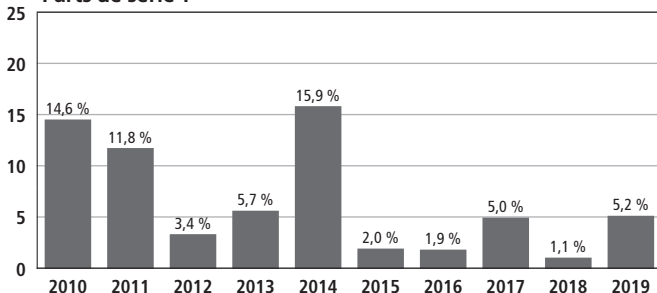
Parts de série I



Parts de série O



Parts de série T

**Rendements annuels composés**

Le tableau des rendements annuels composés ci-après compare le rendement de chaque série du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence est habituellement un indice unique ou composé de plusieurs indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à ceux des indices de référence qui sont ceux d'indices ne comportant ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
<b>Parts de série A</b>	%	5,1	3,7	2,9	6,5	–
Indice de référence mixte*	%	5,8	5,6	4,4	6,3	–
Ancien indice de référence mixte**	%	6,0	5,3	4,3	6,6	–
Indice composé S&P/TSX	%	3,9	8,4	4,7	7,8	–
Ancien indice de référence général***	%	7,7	2,1	3,8	5,0	–
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	7,4	2,7	3,9	4,5	–
<b>Parts de série F</b>	%	6,3	4,8	4,1	7,7	–
Indice de référence mixte*	%	5,8	5,6	4,4	6,3	–
Ancien indice de référence mixte**	%	6,0	5,3	4,3	6,6	–
Indice composé S&P/TSX	%	3,9	8,4	4,7	7,8	–
Ancien indice de référence général***	%	7,7	2,1	3,8	5,0	–
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	7,4	2,7	3,9	4,5	–
<b>Parts de série G</b>	%	5,3	3,8	3,1	–	5,2
Indice de référence mixte*	%	5,8	5,6	4,4	–	4,9
Ancien indice de référence mixte**	%	6,0	5,3	4,3	–	5,1
Indice composé S&P/TSX	%	3,9	8,4	4,7	–	5,6
Ancien indice de référence général***	%	7,7	2,1	3,8	–	4,6
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	7,4	2,7	3,9	–	4,2
<b>Parts de série I</b>	%	7,4	6,0	5,2	8,8	–
Indice de référence mixte*	%	5,8	5,6	4,4	6,3	–
Ancien indice de référence mixte**	%	6,0	5,3	4,3	6,6	–
Indice composé S&P/TSX	%	3,9	8,4	4,7	7,8	–
Ancien indice de référence général***	%	7,7	2,1	3,8	5,0	–
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	7,4	2,7	3,9	4,5	–
<b>Parts de série O</b>	%	7,4	5,9	5,2	8,8	–
Indice de référence mixte*	%	5,8	5,6	4,4	6,3	–
Ancien indice de référence mixte**	%	6,0	5,3	4,3	6,6	–
Indice composé S&P/TSX	%	3,9	8,4	4,7	7,8	–
Ancien indice de référence général***	%	7,7	2,1	3,8	5,0	–
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	7,4	2,7	3,9	4,5	–



		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
<b>Parts de série T</b>	%	5,2	3,7	3,0	6,5	–
Indice de référence mixte*	%	5,8	5,6	4,4	6,3	–
Ancien indice de référence mixte**	%	6,0	5,3	4,3	6,6	–
Indice composé S&P/TSX	%	3,9	8,4	4,7	7,8	–
Ancien indice de référence général***	%	7,7	2,1	3,8	5,0	–
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	7,4	2,7	3,9	4,5	–

\* L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

\*\* L'ancien indice de référence mixte était composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada. L'indice de référence mixte a été changé afin de mieux refléter les secteurs du marché dans lesquels le Fonds investit.

\*\*\* L'ancien indice de référence général était l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada. L'indice de référence général a été changé afin de mieux refléter les secteurs du marché dans lesquels le Fonds investit.

## Description des indices

Indice des obligations à moyen terme FTSE Canada – Cet indice est composé d'obligations canadiennes dont les échéances varient entre 5 et 10 ans.

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au moins un an.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1 800 268-8186 ou sur notre site Web à l'adresse [www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de fin d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative†
Actions	44,2
Placements dans des fonds sous-jacents	21,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	18,6
Obligations et débetures	16,5
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,4

Par pays / région <sup>1)</sup>	Pourcentage de la valeur liquidative†
Canada	54,0
États-Unis	26,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	18,6
Irlande	0,7
Royaume-Uni	0,7

Par secteur <sup>1)2)</sup>	Pourcentage de la valeur liquidative†
Fonds de titres à revenu fixe	19,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	18,6
Finance	7,8
Consommation discrétionnaire	5,5
Services de communication	5,5
Services aux collectivités	5,3
Santé	4,9
Industrie	4,1
Énergie	3,6
Technologies de l'information	3,0
Immobilier	2,4
Biens de consommation de base	2,4
Fonds d'actions étrangères	1,5

25 principaux titres	Pourcentage de la valeur liquidative†
Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, série O	19,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	18,6
Comcast Corporation, cat. A	2,2
Microsoft Corporation	2,1
Fortis Inc.	1,8
Home Depot, Inc. (The)	1,6
BCE Inc.	1,5
UnitedHealth Group Incorporated	1,4
Innervex énergie renouvelable inc.	1,4
Johnson & Johnson	1,4
Honeywell International Inc.	1,3
Banque Royale du Canada	1,2
Verizon Communications Inc.	1,2
Brookfield Asset Management Inc., cat. A	1,2
Sempra Energy	1,2
TJX Companies, Inc. (The)	1,2
La Banque Toronto-Dominion	1,1
Keg Royalties Income Fund (The)	1,1
JPMorgan Chase & Co.	1,1
Société Financière Manuvie	1,1
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,1
Pfizer Inc.	1,1
Northrop Grumman Corporation	1,0
Enbridge Inc.	1,0
Fonds de rendement à prime Dynamique, série O	1,0

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

† Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.